



**MAIRIE
VAUJANY**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 9
VOTANTS : 11
POUR : 11
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 15 novembre 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE et Nadine VERNEY

Pouvoir : Bruno AVEQUE à Brigitte ARNAUD et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°11-201124-07 : DOMAINE SKIABLE – Approbation de la convention de mise à disposition d'un local situé Gare du téléphérique – 38114 VAUJANY au Bureau des Guides de l'Alpe d'Huez

L'Association Bureau des Guides de l'Alpe d'Huez sollicite la mise à disposition d'un local situé dans la gare du téléphérique pour la saison d'hiver 2024/2025, afin de lui permettre de développer son activité sur la territoire de la commune de Vaujany.

Les conditions de cette mise à disposition sont décrites dans un projet de convention joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Approuve la convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un local situé Gare du téléphérique au Bureau des Guides de l'Alpe d'Huez pour la saison d'hiver 2024 / 2025.
- Donne toutes délégations à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature de la convention à intervenir.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.
Transmis en Préfecture le



Le Maire,

Yves GENEVOIS